L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 9 JUILLET 1872. 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 9 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir nos annonces.

Le Shérif, à 12 heures P. M., à l'entrepôt No 8 rue Anne—Un lot de meubles et effets.

Le Coumissaire, à 11 heures, à l'encan, rue des Poulines et Villere—Il jolies voitures, harnais, chevaux, etc.

M. Montgomery, à la salle d'encan, 57 rue Camp—Voir le registre de meubles.

Vincent & Co., 132 Nos 67 et 69 rue de la Course. — Marchandises sèches diverses et autres.

Hoffman, Marks & Co., au No 26 de la rue des Carres—Bottes, souliers et brodequins, harnais, vaisselle.

ATTENTION !!

Le Shérif procédera aujourd'hui, à 5 heures P. M., à son entrepôt, No 74, rue Ste-Anne, entre Royale et Bourbon, Deuxième Distribution de meubles et effets.

La Convention de Baltimore.

La Convention nationale démocratique va s'assembler aujourd'hui à Baltimore. La session est attendue avec anxiété par tout le pays.

Il faut en croire les renseignements parvenus de divers points de l'Union, depuis quelques semaines, la ratification tacite ou expresse, des candidatures de Greeley et de Brown, devrait être considérée comme un fait accompli. Ces renseignements sont-ils l'expression d'un mouvement spontané de l'opinion publique, ou bien l'effet de manœuvres politiques? Telle est une question qui se trouvera prochainement résolue. Il est certain que la candidature de Greeley a fait des progrès, et il est certain aussi qu'on a exagéré ses progrès.

La candidature de Greeley réussit-elle devant la Convention de Baltimore, de surmonter les anomalies les plus étranges de l'histoire des candidatures présidentielles. Les organes principaux de la démocratie, au Nord, ont combattu Greeley jusqu'au dernier moment; de ce nombre sont le *World*, moniteur officiel de la démocratie, le *Patriot* de Washington, le *Bulletin* de Philadelphie, le *Sun*, le Baltimorien et le Chicago *Times*.

Tout nous semblent avoir déposé définitivement à l'espoir de combattre avec succès la candidature de Cincinnati dans la Convention, et ils désapprouvent le projet de division qui émane de quelques Démocrates connus.

Il faut pas croire, néanmoins, que les candidatures libérales vont être adoptées sans discussion et sans débat. Ce serait trop vouloir que de croire que la Convention va, en effet, se présenter docile de savoir si la convention se bornera à voter pour les élus de Cincinnati et à les présenter au peuple comme candidats officiels et reconnus de la démocratie, ou bien si elle se contentera de confirmer sans faire de nominations, en laissant le champ libre à Greeley et à Brown. Certaines délégations sont chargées de soutenir ce dernier mode de ratification facile, d'autres sont en faveur des nominations directes, et beaucoup n'ont encore arrêtés à ce sujet.

Comme de ces deux politiques a ses partisans et ses inconvénients, mais nous pensons que la dernière, celle des nominations directes, serait fatale aussi bien pour Greeley que pour Brown et Palmer. Si on fait de nominations, ce serait la démocratie en affaissement qui voudrait à une abdication, et les partis plus que les souverains ne peuvent et sur une abdication.

Faisant des nominations directes—si sympathiques qu'elles soient—la démocratie restera activement dans la rue et aura le droit de faire appel à tous les différents, et, en cas de succès, de régner une influence légitime dans le gouvernement. Tandis que si la convention n'a pas de nominations, Greeley pourra ne pas être élu par le peuple et qu'il n'en sera pas moins à la démocratie.

Le nombre total des délégués à la Convention de Baltimore est de 732; la majorité des deux tiers nécessaire pour l'élection du candidat à la présidence est de 488. Nous donnons ci-dessous, d'après le dernier tableau des délégués, avec l'indication des instructions qu'ils ont reçues.

Les 124 délégués qui n'ont pas reçu d'instructions, mais sur ce nombre il y en a une partie qui sont favorables à Greeley. Les 294 délégués qui ont pour instructions de voter pour Greeley, et 7 qui ont voter contre toute nomination, laissent le champ libre aux candidats de Cincinnati. Enfin, six seulement, ceux du Delaware, ont pour instruction de voter en faveur d'une nomination purement démocratique. Il y a donc 431 délégués favorables à Greeley et à Brown, ce qui donne plus de 156 voix à prendre aux 424 délégués sans instructions. Il va sans dire qu'une proposition imprévue ne serait subitement changer le courant, le vote de Greeley et de Brown paraît assuré.

ETATS	Nombre total de délégués	Pour Greeley	Pour Brown	Pour Palmer	Pour Greeley et Brown	Pour Greeley et Palmer	Pour Brown et Palmer	Sans instructions
Alabama	24	24						
Arkansas	12	12						
Californie	6							6
Connecticut	6							6
Delaware	6							6
Floride	6	6						
Georgie	21	21						
Illinois	24							24
Indiana	26							26
Iowa	16							16
Kansas	5							5
Kentucky	24							24
Louisiane	16	16						
Maine	8							8
Maryland	16							16
Massachusetts	22							22
Michigan	16							16
Minnesota	6							6
Mississippi	16	16						
Missouri	34							34
Nebraska	6							6
Nevada	6							6
New-Hampshire	8							8
New-Jersey	14							14
New-York	72							72
Caroline du Nord	24							24
Ohio	42							42
Oregon	6							6
Pennsylvanie	52							52
Caroline du Sud	16	16						
Tennessee	24							24
Texas	16	16						
Vermont	5							5
Virginie	16							16
Virginie de l'Ouest	10							10
Wisconsin	16							16
Territoire d'Arizona	2							2
Territoire de Colombie	2							2
Territoire d'Idaho	2							2
Territoire de Montana	2							2
Territoire de Nouveau-Mexique	2							2
Territoire d'Utah	2							2
Territoire de Washington	2							2
Territoire de Wyoming	2							2
Total	732	294	7	6	1	1	1	424

Le Monde Illustré.—La librairie Hérisse, rue de Chartres, a reçu le numéro du 22 juin, du *Monde Illustré*.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane. — On verra par l'annonce insérée plus loin, que cette importante compagnie a déclaré un dividende de douze et demi pour cent, sur les primes payées, sans déduction, pour l'année finissant le 30 septembre 1871 et que ce dividende sera payé sur demande au bureau de la Compagnie d'Assurance Delta.

Il faut être bien sûr de l'état de son estomac pour ne pas souvent réparation aux symptômes momentanément disparus des affections chroniques respiratoires, irritation, toux, insomnie : c'est le cas d'employer immédiatement le Baume aux Naveta [indique de préférence, qui guérit efficacement ces maux, quelle qu'il importe d'arrêter dans leur commencement.

Collège Commercial de St-Stanislas. — Les exercices annuels des élèves de ce Collège, situé à la Baie St-Louis, auront lieu le 19 courant. Le 19, la Société littéraire de Calhoun donnera une soirée dramatique et musicale au bénéfice de son orchestre. Les élèves quitteront le 20 courant.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à pointe de chaînette. En vente au No 102 de la rue du Canal.

Notice d'Assessment.—Nos. 101, 102 et 103. Il nous paraît que tout citoyen qui prend la peine de lire la longue liste des noms ci-dessous, trouvera le moyen de s'épargner une forte somme d'argent. Voyez à la colonne des notices spéciales la mort de M. Estelja, Wm. Bisch et C. Shardz. Payable au Bureau de l'Association Louisianaise d'Assurance et Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance contre la vie. Montant payé depuis l'organisation $250,000 00.

Le Yeast Powder [Poudre-Levain] de John S. Dunham, n'a pas d'égal sous le rapport de la pureté et de la force. Essayez-le lorvain et vous n'en emploierez pas d'autre.

☞ On ne peut manger à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la nouvelle "Domestic" [illegible] rue du Canal, chez M. S. Rodrigue.

On lit dans le *Figaro* :

M. Gambetta disait hier, et qui voudrait l'entendre, que la tête de M. Thiers, dans le dernier tel moment, le pouvoir dans un délai de six pois.

Avis aux bonapartistes et à M. Thiers.

Revue des Journaux.

Le *Picayune*, de dimanche, consacre son attention aux pouvoirs arbitraires de Warmoth, "gouverneur qui n'est au-dessus de la loi," et il reproduit un rapport de la déposition de ce personnage devant le comité congressionnel pour établir que dans l'opinion de Warmoth "l'Etat c'est Warmoth." L'article du même journal sur ou contre Greeley roule plutôt sur un argument négatif que sur une raison affirmative. Un général heureux peut être un mauvais président — Grant l'a prouvé — mais il ne s'en suit pas qu'un journaliste qui a réussi doive être nécessairement un mauvais président. Il y a d'autres arguments à faire valoir contre Greeley.

Le *Times*, de dimanche, met en avant quelques conseils pratiques à l'adresse des réformistes, le tout pour aboutir à proposer, comme Ulysse, d'introduire dans la place son cheval de Troie.

Le syllogisme du *Times*, est celui-ci: "les démocrates et les réformistes ne peuvent réussir qu'en faisant alliance avec la Douane ou avec Warmoth. Or Kellogg et Warmoth font tous deux les promesses les plus expresses de travailler avec le parti de la réforme. Lequel des deux offre le plus de garanties ?"—Ni l'un ni l'autre, répondrons-nous. Quant aux prémisses du *Times*, elles sont fausses. Les démocrates et les réformistes unis—et ils finiront par s'unir, en dépit du *Times* et de Warmoth—peuvent battre le parti de la Douane et, à plus forte raison, la coterie du gouvernement.

Dans son numéro de lundi le *Times* cherche à mettre en suspicion la démocratie de la ville après des démocrates, des autorités paroissiales. Suivant lui, le conflit est déjà flagrant et irréconciliable. Sans doute, Warmoth a travaillé à amener ce résultat et le *Times* l'y aide de son mieux, mais la tactique est trop claire pour que les démocrates ruraux ou urbains s'y laissent prendre.

Le *Republican* attaque l'adresse du comité central démocratique, il pense comme le *Times*—touchant accord, instructif en vérité—que la démocratie se conduit de la façon la plus absurde en n'acceptant pas pour chef son propriétaire et patron, H. C. Warmoth. Néanmoins, le coup porté par l'adresse a été si rude que le *Republican* ne consacre pas moins de trois ou quatre articles à ce document qui a fait l'effet d'un coup de balai dans une toile d'araignée.

Le *National Republican* expose la législation fédérale en matière d'élection; il en ressort, dit-il, qu'il ne doit y avoir qu'une seule et même élection en novembre pour la présidence, le Congrès et l'Etat, et qu'un seul bulletin de vote, ce qui dérangera le plan de Warmoth qui était d'avoir des bottes séparées pour l'Etat, bottes sur lesquelles les commissaires fédéraux ensuite été sans contrôle. Ainsi, plus de prestidigitation, plus de bourrage de bottes ! Que reste-t-il donc à Warmoth pour l'autoriser à vendre si cher son concours ?

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Meschacébé* :

Une nouvelle chenille a fait son apparition dans les cannes à sucre, dont elle dévore rapidement les feuilles. Les habitations Lessassier, Dugan et Whitehead sont particulièrement souffert de cet insecte, que les unsidiaent avoir observé déjà dans les cannes ; il y a quelque quinzaine d'années, et quelles autres prétendent être la chenille du coton. En tout cas, il compromet sérieusement la récolte déjà si précaire du sucre en Louisiane.

La pluie continue à tomber et paralyse complètement les travaux des champs. Chaque matin le soleil brille dans un ciel pur ; mais les nuages commencent à s'y former dès le milieu de la journée, et, l'après-midi, nous avons de fortes averses d'eau. C'est sans doute à la constante humidité de la saison qu'il faut attribuer la recrudescence de variole qui s'annonce, après s'être montrée et avoir fait leurs ravages à St-Charles, arrivent par légions à St-Jean-Baptiste.

Association d'Agriculture. — Le *Shreveport Times* rapporte que les citoyens de Shreveport se sont réunis mardi soir à la Chambre de Commerce, dans le but d'organiser une association permanente d'agriculture de cette ville. Nous ne pouvons qu'applaudir à la résolution qu'ont prise nos concitoyens de s'occuper spécialement des intérêts agricoles de la Louisiane, et nous pensons que cette association, en venant au secours des planteurs, fera le plus grand bien à l'Etat, en protégeant l'agriculture, qui seule peut lui rendre une partie de sa prospérité passée.

Un comité a été nommé pour établir les bases de cette importante organisation. Voici les noms des membres de ce comité : L. F. Carter, C. G. Thurmond, J. M. Rogers, G. W. Stocker, A. B. Levisse et R. H. Lindsay.

Chemin de fer du Texas et du Pacifique. — A une assemblée tenue à Shreveport lundi [illegible] il a été unanimement résolu de céder à la Compagnie du chemin de fer du Texas et du Pacifique certains terrains situés entre le chemin de fer et le lac Silver, faisant face à la Rivière Rouge.

Par un nouveau chemin, la ville de Shreveport pourra communiquer, non seulement avec toutes les parties de l'Ouest du Nord, mais aussi avec la côte du Pacifique.

Le juge W. B. Egan. — Le *Shreveport Times* annonce que le juge Egan, par la multiplicité de ses affaires, ne pourra probablement pas se rendre à la Convention de Baltimore dont il est un des délégués.

Assemblée Démocratique dans la Paroisse Franklin.—Les Démocrates de la Paroisse Franklin se sont réunis lundi le premier juillet à la Maison de Cour de la ville de Minsborough pour tatiner le choix des candidats nommés par la Convention Démocratique du 3 juin. Cette assemblée était présidée par le colonel L. H. Bowden, et plusieurs résolutions ont été adoptées.

Nous résumons en quelques mots le plus important.

Résolu, que les démocrates de cette paroisse maintient toute leur confiance, dans l'intégrité, le patriotisme et les capacités de John McEnery, le candidat pour la place de gouverneur ; et ils s'engagent à soutenir ce candidature dans la prochaine campagne gubernatorale par tous les moyens honorables qu'ils auront en leur pouvoir, étant assurés d'avance, qu'en ses mains le salut de l'Etat ne sera pas compromis, et qu'il ne fera le procès des libertés du peuple, en abolissant les salaires exorbitants de certaines offices publics, et en réduisant dans le gouvernement de la Louisiane un système d'économie qui sera conforme sur tout point aux lois et aux règlements de l'Etat.

Travail à la part.—Un correspondant de la paroisse de Jean-Baptiste nous apprend que le travail à la part établi depuis quelque années dans cette paroisse donne beaucoup de satisfaction aux planteurs qui en ont fait l'essai. Les gens ont une plus grande marque pour ce système qui les intéresse à la grande culture, en faisant d'eux les associés des propriétaires. Ils travaillent avec plus de zèle et de courage, parce qu'ils savent que de leur travail dépend la réussite de la récolte qu'ils cultivent. Chaque travailleur fait en moyenne 7 boucauts de sucre et entretient 18 arpents de maïs.

Les planteurs devraient adopter ce système, qui seul leur promet le succès, en diminuant considérablement les frais énormes que nécessite l'exploitation de leurs habitations avec l'ancien système du travail salarié.

Partout le travail à la part a donné d'excellents résultats ; pourquoi ne pas se rendre à l'évidence et ne pas mettre de côté une routine insuffisante et ruineuse.

LE CHARBON.

Nous recevons la communication suivante qui propose un moyen très simple de guérir le charbon : nous la reproduisons sans garantir l'efficacité du moyen que lion peut essayer sans inconvénient :

Nouvelle-Orléans, 9 juillet 1872.

Monsieur le rédacteur de l'*Abeille*,

Monsieur, j'ai lu, il y a quelques jours, dans votre estimable journal, que le charbon faisait de grands ravages dans le pays, et, connaissant un moyen simple et à la portée de tout le monde d'arrêter et de guérir cette affreuse maladie, je viens vous en faire part, et vous prier de le communiquer au public si vous jugez que le sujet en soit digne.

Depuis longtemps les professeurs de l'école vétérinaire Alfort ont prouvé que le charbon est communiqué aux animaux par la piqure des mouches qui se reposent de chair en putréfaction ; cette piqure est mortelle aux animaux, et bien souvent elle est prise promptement et par proportion assez considérable, mais il y a quelques années, un jeune homme, étudiant en médecine, a trouvé le moyen de guérir un cheval qui était atteint de la maladie du charbon en lui faisant une piqure avec la pointe d'un canif, et en versant dessus de l'ammoniaque ; et ce cheval, qui était déjà dans un état désespéré, a été guéri. Depuis cette époque, plusieurs fois par jour, jusqu'à ce que la plaie soit tout à fait cicatrisée, on met des bouchons de paille aux naseaux sont en parfaite santé. Ce remède peut aussi servir pour tout homme qui aurait le malheur d'être atteint de cette affreuse maladie.

Monsieur le rédacteur, malgré la proximité de ma retraite je ne peux me dispenser, en terminant, de vous prier de faire publier cette, la plus grande précaution contre le charbon serait d'enterrer profondément les animaux morts et non de les laisser pourrir ; ce que font beaucoup de fermiers qui, par ignorance ou par dévoyés, et je garantis que le charbon disparaîtra très promptement.

— Coupé très facilement à une vitrine du magasin de coiffure, coin de la rue Bourbon et Conti, passage des Français.

Coupe de poing ordinaire : 75 c.
Coupe de poing *poilu* : 1 $ 25 c.

La Foire d'Alger.—La Grande Foire organisée par les dames d'Alger, au bénéfice de la nouvelle église des Révérends Pères Missions, a commencé samedi soir. —Il y avait beaucoup de monde, et l'église quoique vaste était comble. Tout était disposé avec un goût parfait.—Les tables étaient chargées d'innombrables choses qui excitaient l'appétit et flattaient l'odorat. —Les murs étaient recouverts de tapisseries et ornés de guirlandes et de drapeaux. Le morceau d'ouverture exécuté par les jeunes musiciens du collège Jefferson de la paroisse St-Jacques, a été vivement applaudi.—L'enfination et la gaîté la plus franche qui vernissent du peuple gisait aux malheureux qui avaient soif et qui souffraient de la chaleur, auraient seules suffit à rendre la fête attrayante.

Dimanche et lundi soir l'église était encore bien garnie et les amateurs de musique ont eu lieu de se réjouir.

Ce soir, la population française est spécialement invitée. M. Edwin Weber chantera deux chansons comiques, à faire pouffer de rire les plus indifférents : "les Tribulations d'un troupier" et " Petit-Jean tête dure. "—Nous conseillons à nos lecteurs d'aller à la Foire d'Alger. — Tout en contribuant à une œuvre de piété, nous sommes certain qu'ils jouiront de leur soirée.

Ticket Réuni d'Etat.

Le Ticket et le programme ci-dessous énoncés ont été adoptés par les Comités centraux pour être soutenus par le parti Démocratique et celui de la Réforme en Louisiane :

TICKET REUNI D'ETAT.

JOHN McENERY, de Ouachita, pour Gouverneur.

B. F. JONAS, d'Orléans, pour Lieutenant-Gouverneur.

DANIEL DENNETT, de Ste-Marie, pour Auditeur.

H. N. ODDEN, d'Orléans, pour Avocat-Général.

A. D. LAFARGUE, des Avoyelles, pour Secrétaire d'Etat.

R. M. LUSHER, d'Orléans, pour Surintendant des Ecoles Publiques.

Le parti Démocrate et le parti de la Réforme de l'Etat de la Louisiane annoncent au peuple le Programme suivant :

1o Nous reconnaissons les droits et les privilèges civils et politiques de tous les citoyens de l'Etat et nous ferons tout en notre pouvoir pour les sauvegarder et les maintenir, tels qu'ils sont établis par la Constitution des Etats-Unis et de la Louisiane, et tels que les lois les ont définis.

2o Nous examinerons scrupuleusement et minutieusement l'origine et le caractère de la dette publique ; et, tout en étant disposés à payer le dernier dollar des dettes contractées légalement et pour subvenir aux obligations légitimes du gouvernement, nous serons d'avis de rejeter toutes celles qui auront été contractées frauduleusement.

3o Nous demandons l'abolition de toutes les places inutiles et la diminution des salaires. Nous ferons des perquisitions dans tous les emplois publics, pour empêcher les fraudes ; et nous introduirons le système de la plus stricte économie dans toutes les branches du gouvernement.

4o Nous ferons de notre mieux pour rétablir le gouvernement municipal et les pouvoirs de la police dans les municipalités, les villes et les paroisses auxquelles ils appartiennent de droit ; nous maintenant que possible le principe du *self-government* local.

5o Nous abolirons les pouvoirs extraordinaires dont l'Exécutif est investi ; nous rappellerons toutes les lois nuisibles, telles que la loi d'enregistrement, la loi d'élection, le Printing bill, la loi du constabulaire, la loi au sujet de la milice et de la police, et nous promulguerons à leur place des lois sages, équitables et économiques.

6o. Dans le but de nous protéger contre les corruptions et les concussions dans notre gouvernement d'Etat, qui ont été pratiquées si souvent pendant ces quatre dernières années, nous favoriserons et nous demanderons l'adoption immédiate de lois pénales de la plus grande sévérité pour sévir contre les personnes qui offriraient, dans le but de les corrompre, de l'argent ou des présents aux législateurs ou à tout officier public d'Etat, de ville ou de paroisse ; et aussi contre tout officier public qui sera trouvé coupable de recevoir.

Nous demanderons un amendement à la Constitution, pour exclure de tout pouvoir judiciaire ceux qui ne seront pas bien versés dans la connaissance des lois.

Nous serons en faveur d'une loi spéciale pour défendre, sous les peines les plus sévères à tout officier public, qu'il appartienne à l'Exécutif, au judiciaire ou à toute autre branche de l'Etat, de spéculer directement ou indirectement, pendant la durée de son terme, dans les sécurités d'Etat, de ville ou de paroisse.

EMILE LA SERE,
Président du Comité Central Démocratique, et d'Etat.

W. M. RANDOLPH,
Président du Comité Central d'Etat du parti de la Réforme.

L'Emprunt en France.

Nous lisons dans la *Gazette de France* du 22 juin :

On s'occupe beaucoup des négociations qui ont lieu entre l'Allemagne et le gouvernement français pour la libération du territoire. Les articles de la note préliminaire qui doit servir de base aux arrangements définitifs ont été rédigés par M. de Rémusat et M. le comte d'Arnim et expédié hier à Berlin.

M. Thiers a eu entre remis à l'ambassadeur d'Allemagne un mémoire détaillé dans lequel il fait connaître le mode d'exécution des propositions acceptées en principe. Ce mémoire a été expédié à Berlin en même temps que le traité préliminaire, et, selon toute probabilité, la réponse ne se fera pas trop attendre.

M. Thiers pense pouvoir communiquer bientôt à la Chambre, les premiers résultats de ses négociations et lui demander l'autorisation de réaliser l'emprunt de 3 milliards ou 3 milliards 1/2 avant le vote du budget.

Hier soir, M. Thiers a eu une entrevue avec les délégués des premières institutions financières de Paris. Dans cette réunion, le président de la République aurait dit que l'émission de l'emprunt ne devait pas être subordonnée au vote du budget. Selon toute probabilité, le budget ne sera voté qu'à la rentrée de l'Assemblée, au 1er novembre, et il lui peut être nécessaire de lancer l'emprunt sur le marché financier. M. Thiers aurait fait remarquer que, pour assurer les ressources qui doivent donner le moyen de servir les intérêts de l'emprunt, il suffirait que l'Assemblée autorisât le gouvernement à percevoir, jusqu'au vote du budget de 1873, les impôts actuellement existants, et ce sera suffisant pour assurer pendant six mois le fonctionnement de la machine gouvernementale.

Du reste, il est certain que le budget de 1873 sera voté avant le 1er janvier. On n'aura donc pas besoin d'avoir recours à ce moyen.

Voici, d'après les renseignements les plus précis, quelles seraient les bases sur lesquelles le gouvernement allemand serait engagé les négociations.

L'évacuation du territoire serait progressive et proportionnée à des payements successifs. Après le versement du premier demi-milliard, la Meurthe et la Haute-Marne seraient évacuées.

Les 4 milliards que les Vosges le seraient après le versement d'un nouveau milliard.

Enfin, les 1,200 communes restant occupées (outre la ville de Belfort) seraient évacuées après le versement du 3e terme de 1874 et garanties par un syndicat de banquiers français, allemands et anglais, à leur échéance correspondra l'évacuation de la Meuse, de la Meurthe et la Haute-Marne et de Belfort.

Les premiers 500 millions seront versés au commencement de septembre 1872, le milliard suivant en mars 1873.

Le plus la France conserve le droit de hâter l'évacuation totale par un payement anticipé.

Hier a eu lieu une conférence de nos huit principales institutions financières françaises : le Crédit foncier, qui était représenté par MM. Frémy, de Saint-Paul et Levieu ; le Crédit agricole, par M. Fauny ; le Comptoir d'escompte, par M. Denis ; la Banque de Paris et des Pays-Bas, par M. Joubert ; le Crédit industriel et commercial, par M. Derrieu ; le crédit lyonnais, par MM. Germain et Mazerat ; la Société des dépôts et comptes courants, par MM. Donon et Gautier, la société financière de Paris, par MM. Daru et de Rambuteau.

La Société générale n'était pas représentée, par la raison qu'elle fait partie du groupe de la maison de Rothschild.

La réunion avait pour but la constitution le syndicat des institutions en vue de couvrir un prochain emprunt, et à ces effets de nommer une commission de trois membres chargés de rédiger un projet de statuts. Cette commission a été composée de MM. Joubert, Germain et Mazerat ; la première a pour mission de soumettre ce projet à l'approbation de M. Thiers pour se mettre à sa disposition, et de s'entendre avec le ministre des finances.

MM. Georgeon, Hart et Lambert, ont été délégués, et ils ont été reçus dans la soirée par M. Thiers.

Le sentiment dans la haute finance est que toutes les forces financières de la France doivent se mettre au service du gouvernement.

Il n'a été question en aucune façon de la part des institutions de Paris d'organiser un groupe particulier pour faire concurrence au groupe de la maison de Rothschild ; tous au contraire agissent d'un commun accord, et il est question de former un groupe de banquiers pour donner de l'ordre et de la régularité à cette gigantesque opération qui est à réaliser.

— Victor Hugo, quelque rouge, aime beaucoup les poires. Comme son admirateur pour Cochinat n'a pas acheté autre chose.

— Pourquoi ?

— Parce qu'il aime mieux ses garçons, disait-il.

— Il a fait plus de vers de moi que je n'ai fait !

Cochinat est un malheureux poète, journaliste, avocat et bohème, qui a été secrétaire de Dumas père.

— Monsieur X..., qui a un commencement de calvitie, dans un dîner d'amis, avait un beau diadème, tout fier dans ses cheveux.

— Entrez ! s'écria-t-il tout à coup.

— On n'a pas frappé, répondit un domestique du logis en riant.

— Soit, répliqua monsieur X... Mais j'entends qu'à présent vous ne disiez plus que je suis sourd !

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le meeting du Club Républicain de Tremé-Marigny, qui devait avoir lieu au Clay Hall, rue Gravier, a été remis à ce soir, par une bagarre qui se faisait pas mentionner, dans la salle de jeux.

Un membre du club venait de proposer à l'adoption de l'assemblée, une résolution ayant pour objet de répondre par condamnation du Président Grant, quand, tout à coup, le mur aussi donné, et plusieurs coups de pistolet furent tirés. Il n'en est qu'il y eut assez que l'on peut qualifier d'indescriptible ; nul pour décrire une chose. Il fallait l'avoir vue, et cette pièce dans l'obscurité a eu des acteurs, mais pas un témoin oculaire.

Ces premiers coups de feu ont naturellement été donné dans le Clay Hall une véritable panique, et ont été suivis d'une fusillade en règle. On va jusqu'à dire qu'il a été tiré plus de cent coups de pistolets ; mais la chose est peu croyable, vu le petit nombre de victimes. Un nègre nommé Lindsay a été blessé au bras, et deux autres individus de la même race ont également été atteints.

Le colonel A. P. Field, que l'on disait avoir reçu une balle au genou, s'est simplement heurté contre un banc, et en blessure a eu si peu de gravité, qu'il était hier même, à la première Cour de District.

Naturellement, la pensée première de chacun a été de se précipiter vers les portes ; mais celles-ci n'étant pas de dimension à donner passage à tant de personnes à la fois, les membres du Club se sont tous culés à qui mieux mieux. La plupart, cependant, sont parvenus à s'échapper, et enfin, le gaz ayant été rallumé, on a pu compter les victimes. Outre les trois que nous avons mentionnées, il y en a eu quelques autres, dont les blessures sont légères, des ecchymoses, qui témoignent de la solidité des poings de nombreux les citoyens de Sixième ward.

La police n'a arrêté qu'un seul individu, le nommé J. Reynolds, que le caporal Sailvan a appréhendé au moment où il faisait feu de son revolver. On a trouvé sur Reynolds, deux de ces engins terribles dits coup de poing.

Maintenant, une question : Qui a fait le coup ?

Les partisans de Warmoth, le *Republican* en tête, disent : c'est la Douane. Les partisans de la Douane et de Kellogg disent : c'est Warmoth.

Une enquête — si Plan en fait une, bien entendu — peut seule donner le mot de l'énigme.

Depuis trois jours, la température n'est considérablement élevée. Le soleil est ardent, et l'on signale divers cas d'insolation.

Un chaland venait d'arriver d'Indianola. Les matriers s'occupaient à mettre à terre leur chargement, lorsque deux d'entre eux sont tombés, presque en même temps, frappés d'insolation à la tête. Ils sont tous deux à l'hôpital, et la mort immédiate.

Saint de terreur, le propriétaire du chaland a vendu chargement et embarcation, et avec ses autres mariniers a couru au chemin de fer de Jackson.

C'est sans doute la température, et le trop copieuses libations, qui avaient porté à l'effervescence l'assemblée, une réunion ayant pour objet de répondre par condamnation du Président Grant, quand, tout à coup, le mur aussi donné, et plusieurs coups de pistolet furent tirés. Il n'en est qu'il y eut assez que l'on peut qualifier d'indescriptible ; nul pour décrire une chose. Il fallait l'avoir vue, et cette pièce dans l'obscurité a eu des acteurs, mais pas un témoin oculaire.

Ces premiers coups de feu ont naturellement été donné dans le Clay Hall une véritable panique, et ont été suivis d'une fusillade en règle. On va jusqu'à dire qu'il a été tiré plus de cent coups de pistolet ; mais la chose est peu croyable, vu le petit nombre de victimes. Un nègre nommé Lindsay a été blessé au bras, et deux autres individus de la même race ont également été atteints.

Le colonel A. P. Field, que l'on disait avoir reçu une balle au genou, s'est simplement heurté contre un banc, et sa